



Ma fille m'accuse a tort et demande a etre placée

Par **tarmeg**, le **10/02/2009** à **14:42**

bonjour

je suis papa de 3 filles dont 2 issues d'une 1ère union, j'ai obtenu la garde permanent de mes 2 filles aînées depuis plusieurs années(apres avoir été placées par leur mère) . Jusqu'a maintenant nous vivons heureux, je me suis remis en menage et j'ai eu a nouveau une fille. mais depuis quelques mois, nous vivons un "cauchemard", en effet ma fille ainée agée de 14 ans nous crée beaucoup de problemes : fugues à répétitions, prises de médicaments, cigarettes, scarification, violence verbale, echec scolaire et surtout elle porte des accusations non fondées : tout d'abord elle a commencé a en vouloir a sa mere de l'avoir abandonnée, ensuite ce fut au tour de ma compagne qu'elle considerait comme trop severe (ce qui n'est pas le cas) ensuite ce fut au tour d'un ami de la famille qu'elle accusait d'attouchement sexuels (nous avons porté plainte contre cet personne) et le bouquet, maintenant elle m'accuse de maltraitance envers elle et a même demandé a etre placé par les services sociaux, ce qui est fait depuis quelques jours. je ne sais plus quoi faire, d'une part ma fille ma été enlevée et d'autre part je suis accusé a tort. Avec Ma 2nde fille, je n'ai aucun soucis elle m'adore, elle adore ma compagne tout se passe bien. aujourd'hui je souhaiterais savoir comment faire pour sortir de mon cauchemard et prouver que je ne suis pas le pere violent que ma fille ainée decrit aupres des services sociaux. je suis perdu. merci de votre reponse

Par **nathalie**, le **11/02/2009** à **21:36**

je suis tres franchement desolée de ce qui vous arrive. Malheureusement une fois qu'un

enfant est placé a l'ase il est difficile de l'en sortir. et meme si vous réussissez a les convaincre qu'elle a menti ce qui va être dur ils peuvent la garder en estimant qu'elle a besoin d'un encadrement hors familiale et d'une grande aide psychologique. Ce qu'elle ne sait pas c'est qu'elle vient de se mettre elle meme dans de graves problèmes pour son avenir a elle meme en tant que maman car il y a 2 solutions

1 ou vous réussissez a prouver qu'elle a menti! resultat elle aura une aide psychologique et lorsqu'elle deviendra maman on la soubsonnera de pouvoir psychologiquement atteindre a la santé des enfants.

cas numero 2 elle persiste et signe et dans ce cas plus tard on considerera qu'elle a été choquée de par son enfance et donc incapable d'apporter une vie stable et sereine a ses enfants.

je ne veux pas vous decouper mais j'ai vu ce cas avec une jeune femme dont la maman etait malade psychologiquement et etait prise pour une bobonne des l'age de 10 ans. a 15 ans elle en a parlé a l'assistante sociale et a été placée. lorsque celle ci a eu ses propres enfants elle a été largement harcelée judiciairement jusqu'a qu'ils réussissent a l'enfoncer moralement et qu'ils ai vraiment des raisons de placer les petits. cela fait maintenant 8 ans qu'ils son placé. le juge lui ayant dit que n'ayant pa eu de vie familiale stable en exemple etant enfant elle ne pourrais en donner une elle meme a ses enfants. ça fait 8 ans qu'elle se bat sans succes. j'espere que votre fille s'en sortira mieux biz